



---

# Communiqué ville de Vichy

---

Vichy, le 18 décembre 2009

## Catastrophe naturelle (mouvements de terrains) Appel à signalement

La Ville de VICHY a été récemment saisie par des propriétaires dont les maisons ont subi des dégradations (fissures...) liées aux mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols entre juin et octobre 2009.

La Ville recense actuellement les dégâts qui auraient pu être constatés. Si vous êtes concernés, vous êtes invités à prendre contact avec la Mairie de VICHY – service Assurances :

Mairie de VICHY  
BP 42158  
03201 VICHY CEDEX  
**Service Assurances**  
M. Gautier PETIT ou Mme Josette DAÛY  
Tél : 04.70.30.17.17